



Déclaration préalable au CTSD « bilan de rentrée 2019 dans le 1^{er} et le 2nd degré » du jeudi 7 novembre 2019.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Sept semaines se sont écoulées depuis la rentrée scolaire et le temps du bilan est arrivé. L'Unsa Education remercie les services de la DSDEN pour la qualité et l'exhaustivité des documents fournis. Cependant, les délais dans lesquels nous les avons reçus sont très contraints pour nous permettre une analyse en profondeur. Cette analyse ne peut se limiter aux constats chiffrés et doit prendre en compte le vécu de l'ensemble de nos collègues, qu'ils soient enseignants, PSYEN, personnels de vie scolaire, de direction, d'inspection, administratifs, des services sociaux et de santé et accompagnants des élèves à besoins particuliers... Ceux là même que l'Unsa Education représente dans cette instance.

Les nombreuses mutations auxquelles sont confrontées la Fonction Publique et l'Education Nationale avec un train de réformes qui ne connaît pas de décélération n'ont pas contribué à la sérénité de cette rentrée. La réforme de la Fonction Publique aura des conséquences dans le fonctionnement de nos instances paritaires. La fusion des comités techniques et des CHSCT ne doit pas aboutir à une dilution des sujets au détriment du dialogue social. On nous parle au Rectorat de réinventer des espaces de dialogue social sans retomber dans une copie de l'existant ! Tous les personnels, y compris ceux des services de la DSDEN et du Rectorat ont beaucoup à y perdre. L'Unsa Education, au-delà de la dénonciation de cette loi qu'elle refuse en bloc, souhaite une vraie réflexion pour construire de nouvelles méthodes de travail paritaire, au bénéfice du service public d'Education Nationale.

Les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels 1^{er} et 2nd degré qui ont fait l'objet de deux réunions de concertation en octobre ne nous conviennent pas : notes de services sans concertation avec les organisations syndicales, encouragement de recrutement sur postes à profils, aucune diffusion des projets de mutation aux personnels, rôle des représentants syndicaux restreint au recours uniquement... Monsieur le DASEN, Madame la Secrétaire Générale, nous souhaitons savoir comment sera déclinée cette transformation dans notre département ? Et plus précisément, comment concevez-vous ce « nouveau dialogue social » ?

C'est important pour nous, c'est fondamental pour tous les personnels que nous représentons dans les Landes. Le malaise des enseignants et non enseignants qui a été mis en évidence de manière dramatique par le suicide d'une directrice d'Ecole à Pantin est aussi palpable dans notre

département. L'épuisement, après à peine 7 semaines d'exercice est réel et fondé, notamment dans le premier degré, chez nos collègues directrices et directeurs mais aussi dans le 2nd degré, avec la mise en place des réformes des baccalauréats à un rythme intenable, sans anticipation, sans laisser le temps, en tuant le fond, quand il y en a, par la forme. La colère aussi, chez nos collègues accompagnants, avec un changement de statut qui, sous couvert de stabilité, a généré une perte de salaire chez des personnels déjà très précarisés. Tous les personnels, à leurs niveaux, ont besoin de sérénité et de reconnaissance. Elle passe obligatoirement par l'amélioration de leurs conditions de travail et par une revalorisation salariale. L'Ecole de la confiance ne se décrète pas et ne peut se travestir sous des effets de communication, comme ceux des évaluations de CP/ CE1 qui flattent l'égo de notre Ministre mais qui, à bien y regarder ne démontrent pas scientifiquement une plus value pédagogique...

Le bilan de rentrée au niveau départemental, montre clairement dans le 1^{er} degré une baisse des effectifs, les dédoublements sont bien visibles en REP. Pour autant sur la circonscription de Mimizan-pays de Born, l'impact sur le cycle 3 à Pissos et Sagnac et Muret par exemple l'est aussi. Nous ne pouvons que nous féliciter que les moyens soient mis de manière significative sur la REP de Labouheyre, mais on ne peut que regretter que ce ne soit pas le cas pour les 2 autres communes. Nous ne pouvons que nous féliciter que les effectifs ULIS soient comptabilisés dans les dotations globales mais force est de constater que sur 27 ULIS écoles, 13 dépassent le seuil préconisé et sur 26 ULIS collèges, 15 dépassent le seuil préconisé. La ruralité est une réalité qui a toujours été prise en compte dans notre département, 27 écoles et RPI ont un taux d'encadrement inférieur à 20 élèves. Pour autant, 29 écoles dépassent un taux moyen de 25 élèves par classe. Sans moyens à la hauteur, les vrais écarts ne se réduiront pas.

Dans le 2nd degré, les réformes des lycées ont alimenté tensions, inquiétudes et questionnements à tous les niveaux. La précipitation, dénoncée par l'Unsa Education a pesé lourdement sur le climat des établissements : complexité des emplois du temps, gestion calamiteuse des manuels scolaires, mise en place des PIAL et gestion des nouveaux contrats AESH chronophage et anxiogène pour les équipes de direction, comme pour les Directrices et Directeurs d'écoles, les coordonateurs, les services académiques et bien entendu pour les premiers concernés : les AESH, elles mêmes, car ce sont majoritairement des femmes.

Les personnels ne mégotent pas, ils n'exagèrent pas non plus, ils s'expriment en professionnels soucieux d'un service public qu'ils voient se déliter, avec un sentiment amère d'incompréhension et de non reconnaissance. Ce sont leurs voix que nous portons et que nous faisons entendre dans cette instance. Et nous souhaitons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qu'elles soient entendues et relayées auprès du Ministère.

Merci pour votre écoute

Pour l'Unsa Education

Mathilde GAILLARD Nathalie MARSAN Sophie MERCADAL Christophe NOWACZEK